

LA LUCERNE-D'OUTREMER (Manche)

Abbaye de la Sainte-Trinité

Croisées

Dernier quart du XVII^e siècle



Malgré une histoire mouvementée qui lui a fait perdre nombre de ses bâtiments, l'abbaye de la Lucerne conserve l'aile occidentale de son carré claustral qui témoigne de son riche passé et de plusieurs campagnes de travaux. Il y demeure ainsi trois croisées, probablement réalisées dans le dernier quart du XVII^e siècle, qui éclairent encore le couloir des chambres des hôtes. Leurs caractéristiques, notamment l'absence de meneau inférieur, ne sont pas sans rappeler celles de la Bretagne voisine. Leur usage, cantonné à l'éclairage d'un couloir, explique leur conception élémentaire et sans doute le réemploi de vitreries mises en plomb de différents dessins.

1 / L'abbaye

L'abbaye est fondée en 1143 dans la proche forêt de Courbefosse par deux chanoines prémontrés du diocèse d'Amiens. Ce n'est qu'en 1162 qu'elle s'établit sur son site actuel en fond de vallée et que débute sa construction, l'ensemble des bâtiments conventuels étant terminé au début du XIII^e siècle. A la suite, son essor rapide lui permet de fonder quatre autres maisons : Ardennes et Mondaye dans le Calvados, Beauport dans les Côtes d'Armor et Belle Etoile dans l'Orne. Cette belle prospérité est toutefois interrompue par la guerre de Cent Ans qui voit l'abbaye livrée aux pillages dès le début du conflit. En partie ruinée, elle bénéficie d'importants travaux de reconstruction au XV^e siècle. Le système de la commende est introduit à la Lucerne en 1528 et quatre ans plus tard elle est en mesure de recevoir la visite du roi François I^{er}. Au XVI^e siècle, les conflits confessionnels n'épargnent pas l'abbaye qui est à nouveau saccagée. La première moitié du XVII^e siècle est donc consacrée à sa restauration, tant spirituelle que matérielle. Probablement dans la seconde moitié de ce siècle, l'aile ouest du carré claustral, qui nous intéresse plus particulièrement ici, est transformée par les chanoines pour y ajouter un étage dans le volume construit. Les voûtes de l'hôtellerie sont ainsi supprimées pour leur substituer un plancher et établir un couloir du côté du levant desservant des pièces et des cellules sur deux étages.

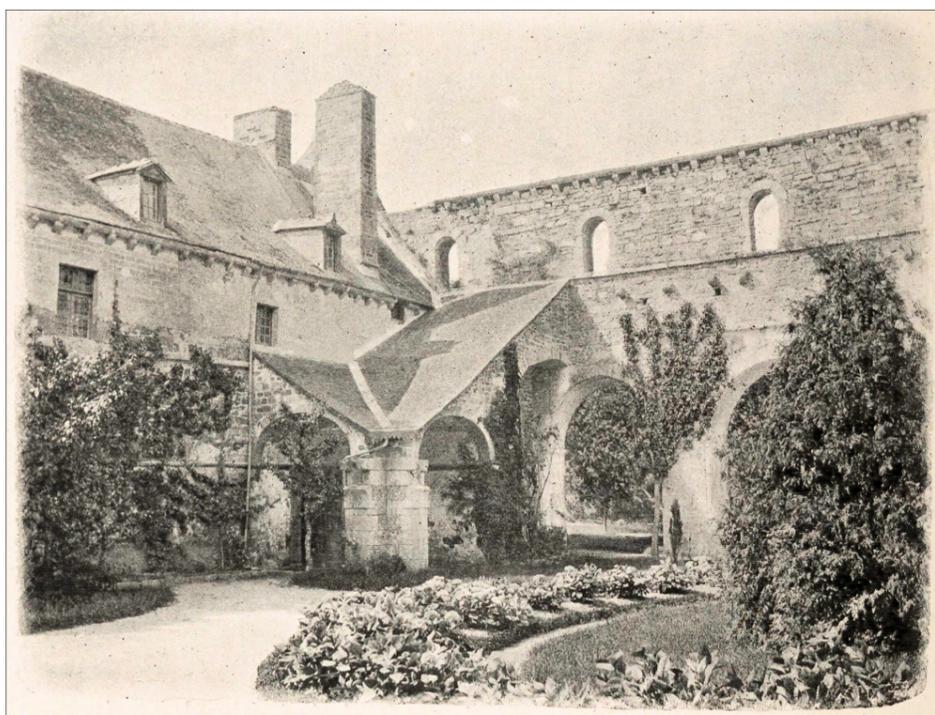


Fig. E.1. Vue de l'aile occidentale en 1899 (à gauche, la croisée n°3).
La Normandie monumentale et pittoresque, Manche, 2^e partie, Le Havre, 1899, p. 232. (source Gallica.bnf.fr)

Selon l'abbé Marcel Lelégard : « le travail, exécuté manifestement sans recourir à des architectes, par de braves artisans locaux, sur des dessins et les plans des révérends pères, est d'une qualité médiocre »¹. Au début du XVIII^e siècle, un nouveau cloître de style classique remplace le précédent. Selon l'abbé François-Hyacinthe des Noires-Terres, c'est son prédécesseur Jean Ethéart (1700-1712) qui l'a fait établir : « le beau cloître [a été] élevé par ses soins de fond en comble pour la troisième fois depuis la fondation de cette ancienne abbaye »². Une visite en 1719 livre les commentaires suivants : « Les cloestres sont assez beaux et tous neufs. On travaille actuellement à bastir un dortoir. Le réfectoire est fort propre, les salles d'hoste fort belles »³. A la Révolution, l'abbaye qui ne compte guère plus d'une dizaine de religieux est vendue dans les Biens nationaux. Elle sert durant un temps de filature de coton, puis de carrière de pierre. La première moitié du XIX^e siècle voit disparaître une partie des ailes méridionale et orientale, et s'amorcer la longue agonie de l'église abbatiale. Il faut attendre le milieu du siècle pour que la famille Dubufe s'y installe et la sauve d'une ruine totale. En 1954, l'Association des Amis de l'abbaye est fondée et l'abbé Marcel Lelégard débute une remarquable renaissance de l'abbaye norbertine.

1 M. Lelégard et all., « L'abbaye de la Sainte-Trinité de la Lucerne », *Art de Basse-Normandie*, n°114, 2^e trimestre 1998, p. 18.

2 Ibid., p. 24.

3 P. Bonnet, *Les constructions de l'Ordre de Prémontré en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Droz / Arts et Métiers graphiques, Genève / Paris, 1983, p. 166.

2 / Les croisées

Les trois croisées conservées sont situées en façade est de l'aile occidentale (fig. 1.1, numérotées de 1 à 3 depuis la gauche). Elles sont au premier étage et éclairent un couloir qui distribue les chambres des hôtes. Bien qu'elles présentent quelques caractéristiques différentes, leur conception générale est la même. Il s'agit de croisées à trois compartiments dont le type peut surprendre en Normandie, mais s'expliquer par la proximité de la Bretagne où cette particularité s'observe dès le début du XVI^e siècle. L'absence de toute mouluration de leur remplage pourrait également indiquer une influence bretonne. Leurs vantaux vitrés sont montés traditionnellement à recouvrement et ne possèdent pas de volets intérieurs du fait de leur localisation dans un couloir. Nous débuterons l'étude par la croisée n°3 dont nous possédons une belle reproduction de la fin du XIX^e siècle (fig. E.2) et dont la serrurerie présente plus de cohérence que les autres.

3 / La croisée n°3

La menuiserie

Le bâti dormant

Son bâti dormant est composé d'un cadre divisé par un croisillon et un meneau en partie haute, l'ensemble formant trois compartiments (plan n°1). Celui du bas est strictement carré et a déterminé la hauteur de la traverse d'imposte. Si ce type se développe en France à la fin du XVII^e siècle pour supprimer le meneau qui entravait la vue dans la croisée traditionnelle, il est utilisé en Bretagne dès le début du XVI^e siècle. Un bel exemple des années 1520 est conservé au château de Bois Orcan à Noyal-sur-Vilaine (étude n°35005). A l'extérieur, ce modeste remplage n'est pas mouluré. La fonction secondaire de ces croisées ou la volonté de bannir toute ostentation pourrait l'expliquer, mais on peut aussi y voir à nouveau une influence bretonne, cette façon de faire y étant répandue⁴, au contraire de la Normandie. A l'intérieur, le cadre du dormant reçoit une feuillure pour installer les vantaux vitrés à recouvrement et des vitreries mises en plomb en partie haute. Bien que la position intérieure de celles-ci soit défavorable à leur étanchéité, elle permet plus facilement leur entretien et leur démontage si nécessaire. C'était également la technique employée sur les croisées sensiblement contemporaines du couloir de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives (étude n°14002). Contrairement à ces dernières, le dormant est dépourvu de montants ajoutés de part et d'autre des vitreries du haut pour s'aligner sur les vantaux du bas et conserver ainsi une largeur constante de vitrerie, mais cette technique avait une visée uniquement esthétique. A l'évidence, elle n'était ici pas recherchée. En partie basse, le dormant ne possède pas de pièce d'appui, mais une simple traverse identique aux autres éléments, d'où une étanchéité pour le moins médiocre (plan n°2, section C-C).

Les vantaux vitrés

Ils sont composés d'un bâti divisé par une traverse intermédiaire formant deux compartiments vitrés, l'ensemble étant assemblé à tenons et mortaises traversées. Malgré l'utilisation de tenons plus longs qu'à l'accoutumée, le chevillage reste parallèle. Les vantaux sont montés traditionnellement à recouvrement sur le bâti dormant et sont moulurés en périphérie d'un simple quart-de-rond (plan n°2). Leurs battants du milieu ferment par une feuillure et une contre-feuillure (plan n°2). En partie basse, ils ne possèdent pas de jet d'eau pour en améliorer l'étanchéité. A l'intérieur, les vantaux conservent quelques traces de sciage (fig. 2.2).



Fig. E.2. La croisée n°3 en 1899.
(détail de la fig. E.1)

La serrurerie

La rotation des vantaux vitrés est assurée par des fiches à gond (fig. 2.3) et leur fermeture par un loquet coudé à ressort (fig. 2.4) et un verrou vertical sur platine (fig. 2.5), sans décoration particulière. Sur les trois croisées, les organes de serrurerie diffèrent et certains correspondent sans aucun doute à des réemplois. Quoi qu'il en soit, les deux conduits du verrou et la garde de maintien du loquet de la croisée n°3 présentent une facture qui trahit une même main.

La vitrerie

La croisée ne conserve que deux vitreries. Celle du bas est une réfection moderne plus ou moins fidèle, mais celle du milieu est authentique (fig. E.3 et plan n°4). Le verre verdâtre, d'un millimètre d'épaisseur, témoigne de sa production en plateau, c'est-à-dire en disque selon la technique utilisée dans les grandes verreries normandes. Les pièces sont assemblées avec des plombs de 7,5 mm de large. On possède heureusement une photographie qui montre cette croisée à la fin du XIX^e siècle avec toutes ses vitreries. Il s'agit de bornes en carré selon un dessin des plus usités au XVII^e siècle. Il offrait l'avantage, pas toujours utilisé, de partir de pièces standards dont la composition pouvait être centrée et complétée en périphérie pour harmoniser l'ensemble, ce qui est impossible avec des losanges. Les carrés ont un côté d'environ 116 mm et les bornes une largeur de 58 mm (plan n°4), soit la moitié du carré. Dans les deux compartiments du haut, les vergettes sont espacées de 172 mm en moyenne, soit une borne et un carré (plan n°4). Leurs emplacements confirment la photo de 1899. Dans le compartiment intermédiaire gauche (depuis l'intérieur), les deux vergettes sont écartées de 119 mm et 107 mm (plan n°1), soit la valeur d'un carré, comme le montre la figure E.2. Dans les deux compartiments du bas, la situation est plus complexe. A gauche, on observe deux traces de vergettes espacées d'environ 44 mm (plan n°1) qui ne sont pas cohérentes avec la vitrerie de la photo. A droite, le document trahit la même dichotomie. Cependant, le plan n°1 fait apparaître trois niveaux de vergette, dont les deux les plus éloignés laissent un espace moyen de 115 mm, soit un carré. Il y a donc eu un remaniement au minimum des deux compartiments inférieurs.

4 La Cour à Gourhel, 1570 (étude n°56004) ; Kerduel à Lignol, 2^e quart du XVI^e siècle (étude n°56002) ; le Bas-Canlou à Iffendic, 1^{er} quart du XVII^e siècle (étude n°35002) ; ancien prieuré Saint-Exupère à Gahard, 1^{er} quart du XVII^e siècle (étude n°35015) ; le Rocher Portail à Saint-Brice-en-Coglès, 1^{er} et 4^e quarts du XVII^e siècle (études n°35009 et 35010) ; Kerméno à Grand-Champ, 1^{re} moitié du XVII^e siècle (étude n°56010) ; le Quartier à Noyal-sous-Bazouges, 1^{re} moitié du XVII^e siècle (étude n°35004).

4 / La croisée n°1

La menuiserie

Son bâti dormant est identique à celui de la croisée précédente. Ses vantaux vitrés le sont également, hormis leur battant du milieu qui ferme par un profil en talon au lieu d'une feuillure, et de leur périphérie qui est moulurée d'un quart-de-rond à un carré à la place d'un quart-de-rond simple. En outre, ils sont moulurés à l'intérieur d'une petite doucine (fig. 3.2).

La serrurerie

La rotation des vantaux vitrés est assurée par des fiches à gond d'un modèle plus simple (fig. 3.5). Ils ferment par deux verrous verticaux de facture différente, celui du bas étant moderne. Celui du haut, avec sa platine à panache (fig. 3.3), peut dater du XVII^e siècle ou du suivant.

La vitrerie

La situation est ici plus complexe, puisque la croisée présente trois types de vitrerie avec des pièces très irrégulières (plan n°5). Dans le registre du haut, il s'agit de bornes en carré, les bornes du panneau gauche ayant une largeur moyenne de 62 mm et les carrés un côté de 124 mm, l'ensemble étant maintenu par des plombs de 9 mm. Sur le droit, les formats sont différents avec des bornes d'environ 131 mm, des carrés de 77 mm et des plombs de 8 mm. Les vitreries ne sont pas axées, sont dissymétriques et complétées par un filet vertical. Le clouage en feuillure semble d'origine (fig. 3.2). Il ne montre pas de trace apparente d'une fixation différente et plus ancienne. Les panneaux sont bien tenus par deux vergettes, mais celle du bas du panneau droit a un emplacement inhabituel qui traverse les bornes. Cependant, aucune autre trace de vergette n'apparaît.

Dans le registre médian, on observe un dessin différent de bornes couchées en carré. Sur le panneau gauche, les bornes et les carrés ont une largeur moyenne de 84 mm, le tout étant assemblé par des plombs de 7,5 mm. Sur le droit, les formats sont plus grands avec des bornes et des carrés d'environ 90 mm pour des plombs de 8 mm. Les vitreries ne sont pas axées et sont dissymétriques. Sur celle de gauche, une rive a été réduite maladroitement pour tenter d'harmoniser le dessin (fig. 3.2 et plan n°5). Chaque panneau est maintenu par une seule vergette dont l'emplacement n'est pas cohérent avec la composition géométrique (fig. 3.1).

Enfin, dans celui du bas, on voit à nouveau des bornes en carré mais d'un autre format, les bornes et les carrés ayant une largeur oscillant entre 85 mm et 91 mm assemblés par des plombs de 7 mm. Dans une composition classique, les bornes sont toujours moins larges que les carrés, comme le montre le registre du haut ou la croisée n°3. On peut donc penser que les bornes en carré du bas, dont les largeurs sont identiques, sont en fait des bornes couchées comparables à celles du registre médian que l'on a fait pivoter de 45°. Le panneau droit n'est pas axé et au vu de la position de la vergette du panneau gauche, ils étaient sans aucun doute dissymétriques.

5 / La croisée n°2

La menuiserie

Son bâti dormant diffère des deux autres par l'emploi d'une pièce d'appui en quart-de-rond (fig. E.4). Elle ne possède pas de feuillure et elle est montée en chapeau (inversion des tenons et mortaises). Il ne s'agit pas d'un élément de restauration mis en place depuis l'intérieur après avoir supprimé les tenons. On peut donc estimer qu'elle est d'origine. Ses vantaux vitrés sont identiques à la croisée précédente, hormis leur battant du milieu sur lequel le profil en talon reçoit de part et d'autre une petite feuillure.

La serrurerie

La rotation des vantaux vitrés est assurée par des fiches à gond (fig. 5.5) identiques à la croisée précédente et leur fermeture par deux verrous verticaux sur platine de même facture (fig. 5.3 et 5.4). Aucune trace d'une serrurerie plus ancienne n'étant décelable, on peut penser qu'il s'agit des organes d'origine.

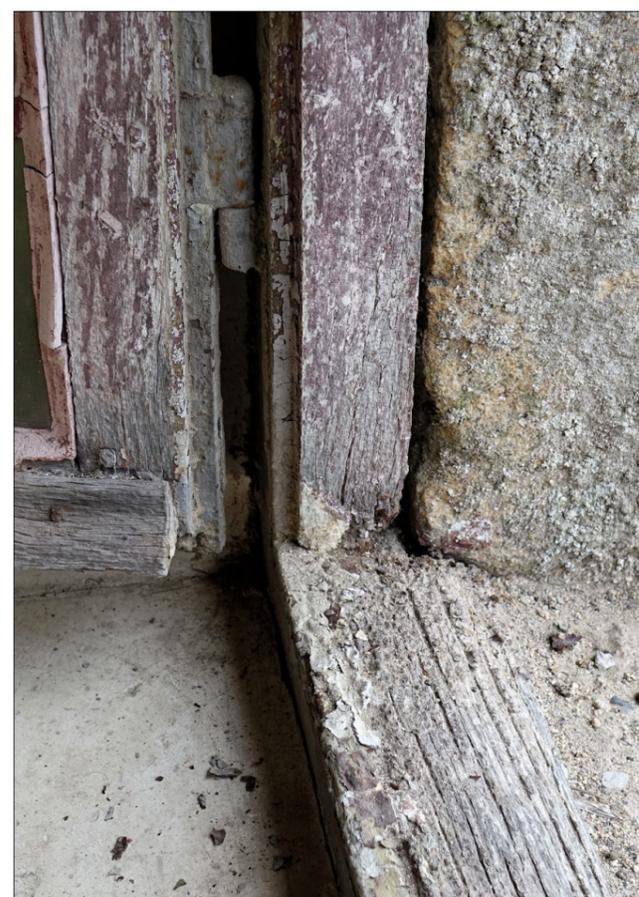


Fig. E.3. Vitrerie (croisée n°3)

Fig. E.4. Pièce d'appui moulurée (croisée n°2)

La vitrerie

Dans cette troisième croisée, la vitrerie change à nouveau de dessin. Il s'agit de simples losanges, très utilisés pour leur coût moindre du fait d'un débit occasionnant peu de pertes dans des plats de verre circulaires et offrant une meilleure résistance par le croisement de leurs plombs d'assemblage. Les vitreries ont été remises en plomb et intègrent des verres modernes, mais de nombreuses pièces peuvent être du XVII^e siècle ou du suivant (fig. E.5), peut-être recalibrées pour harmoniser l'ensemble. On observe trois tailles de losange d'environ 114 mm par 101 mm, 122 mm par 111 mm et 145 mm par 115 mm, les pièces étant assemblées par des plombs de 7 mm. Chaque panneau n'a qu'une vergette et aucune autre trace n'apparaît. C'est faible, mais le croisement des plombs permet une bonne tenue des panneaux. Nonobstant un nouveau changement de composition géométrique et de taille, il pourrait s'agir d'une disposition d'origine.

6 / Datation

Malgré quelques différences, les caractéristiques de ces croisées indiquent qu'elles ont été réalisées à une même époque. Leur typologie, et plus particulièrement l'absence de meneau en partie inférieure, pourrait les dater de la fin du XVII^e siècle, mais la proximité de la Bretagne où cette façon de faire est employée depuis longtemps ne permet guère de retenir cet indice. Elles montrent une faible attention à l'étanchéité (absence de jet d'eau, une seule pièce d'appui sur la croisée n°2), mais leur orientation vers le soleil levant minimise les problèmes. Elles perpétuent le traditionnel recouvrement des vantaux sur le bâti dormant au lieu d'adopter le système des battants de rive à noix plus étanche (cf. abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives, étude n°14002), mais la Bretagne conserve longtemps ce système qui n'est plus guère utilisée en Normandie, hormis sur des croisées simples et secondaires, sans volets intérieurs. Elles conservent des vitreries mises en plomb, mais là encore les communautés religieuses les ont fait perdurer plus longtemps qu'ailleurs et des exemples tardifs en témoignent dès lors que l'on s'éloigne de la Normandie où le verre était produit abondamment. Malgré ces réserves, il serait sans doute difficile de dater ces croisées au-delà de la fin du XVII^e siècle. Nous avons vu que le cloître a été reconstruit dans la première décennie du XVIII^e siècle. Sa toiture venait masquer partiellement les fenêtres du couloir (fig E.1 et 1.1). Les croisées sont donc antérieures à sa réédification. En l'absence de sources écrites permettant de les situer dans le XVII^e siècle, on peut s'appuyer sur la façon d'assembler leurs vantaux vitrés. Leur bâti est en effet assemblé à tenons et mortaises traversées. Cette technique, utilisée dès le XVI^e siècle en Flandre, ne semble pas avoir été adoptée en France occidentale avant les années 1670, probablement pour accompagner la nouvelle méthode de ferrage des volets sur le bâti dormant afin de rendre les croisées plus étanches⁵. Au vu de leurs caractéristiques, on peut donc penser que les croisées de l'abbaye de la Lucerne ont été réalisées dans le dernier quart du XVII^e siècle.

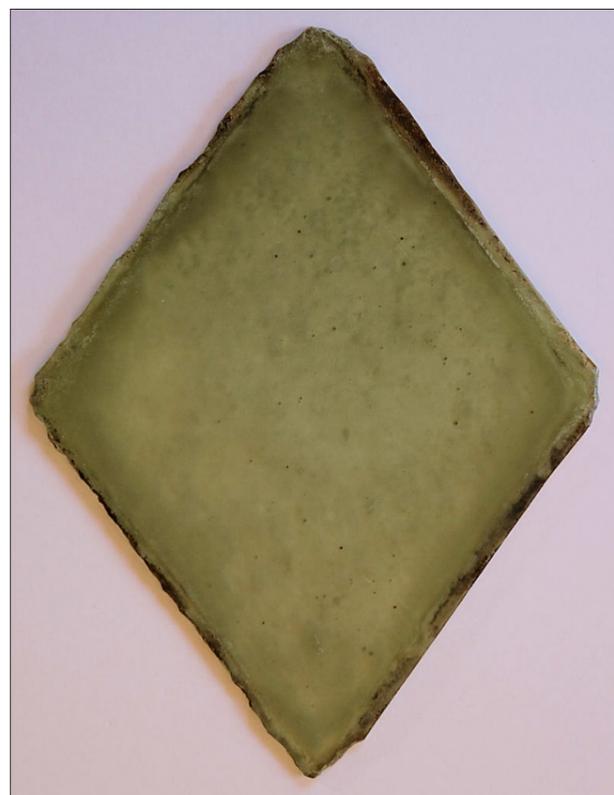


Fig. E.5. Vitrerie (croisée n°2)

Fig. E.6. L'abbaye au milieu du XX^e siècle (carte postale CIM)

Un dernier point mérite quelques explications. La multiplication des dessins de vitrerie et leur adaptation très sommaire peuvent paraître surprenantes. Dans la croisée n°3, la photo de 1899 témoigne de vitreries à bornes en carré dans les six compartiments vitrés. Cette composition géométrique est une des plus usuelles au XVII^e siècle. Non axées et dissymétriques, elles correspondent probablement à un réemploi provenant de l'abbaye même. L'analyse de la croisée n°1 montre deux types de composition et des éléments de format très différent. La position des vergettes des deux compartiments intermédiaires n'est pas cohérente avec le dessin des vitreries. Sur la croisée n°2, où le dessin change à nouveau et intègre trois formats de losange différents, les emplacements des vergettes s'accordent avec les diverses compositions. Au vu de la conception pour le moins élémentaire des trois croisées et des observations de l'abbé Marcel Lelégard sur la médiocrité des travaux réalisés à cette époque, on peut penser qu'il s'agit bien des vitreries d'origine récupérées sur le lieu même et adaptées dans les croisées, certaines d'entre elles ayant été par la suite remaniées, notamment sur la croisée n°1.

Remerciements : à la Fondation Abbaye de La Lucerne d'Outremer et à Mme Virginie Parmentier-Thébault, responsable administrative, financière et culturelle de l'abbaye, pour leur accueil, ainsi qu'à M. Nicolas Lecervoiser, historien-archiviste, pour l'indication de ces témoins et sa précieuse collaboration.

Situation



Typologie

Type 3.DM.T.6



Documents annexés

- Planche n°1 : Abbaye
- Planche n°2 : Croisée n°3
- Planche n°3 : Croisée n°1
- Planche n°4 : Croisée n°1
- Planche n°5 : Croisée n°2
- Plan n°1 : Croisée n°3 / Elévations intérieure et extérieure
- Plan n°2 : Croisée n°3 / Sections
- Plan n°3 : Croisée n°3 / Serrurerie
- Plan n°4 : Croisée n°3 / Vitreries
- Plan n°5 : Croisée n°1 / Vitreries
- Plan n°6 : Croisée n°2 / Vitreries

⁵ P. Bullet, *L'architecture pratique*, Paris, 1691, p. 263.



Fig. 1.1. Aile occidentale (façade est)



Fig. 1.2. Abbaye au milieu du XX^e siècle (carte postale Lapie)

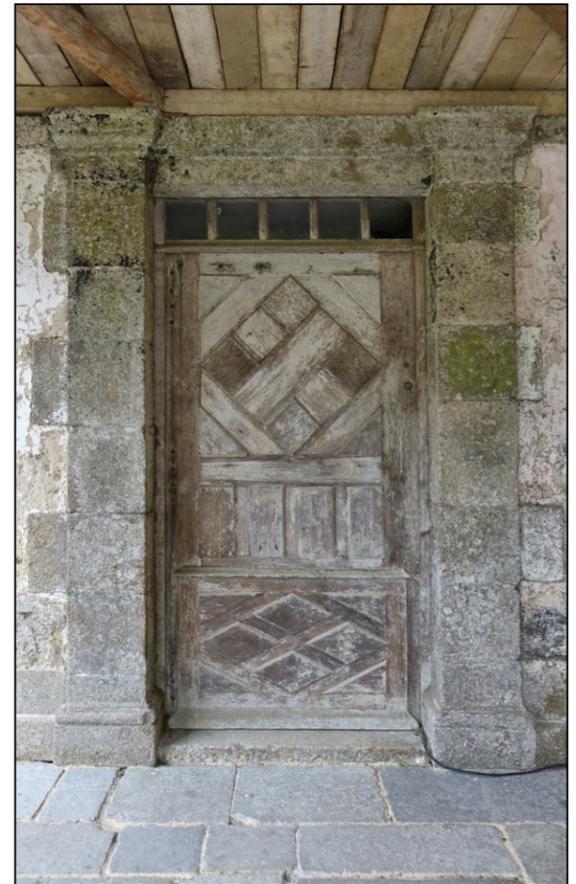


Fig. 1.3. Porte de l'aile occidentale (cloître)

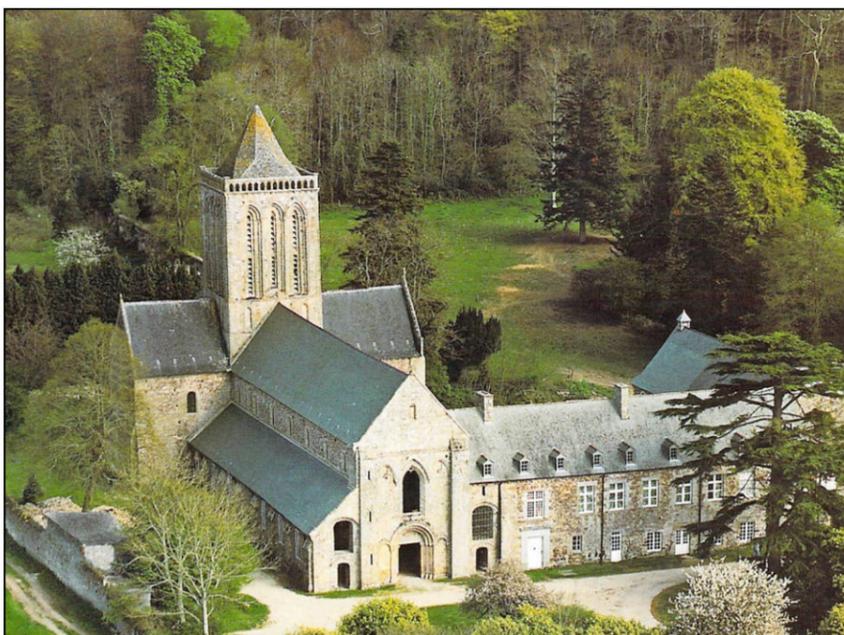


Fig. 1.4. Abbaye à la fin du XX^e siècle
(carte postale Lecaux, photo R. India)

LA LUCERNE-D'OUTREMER (Manche)

Abbaye de la Sainte-Trinité

Planche n°1 - Abbaye

A. TIERCELIN

2023

Etude n°50006



Fig. 2.1. Elévation extérieure



Fig. 2.2 Elévation intérieure



Fig. 2.3. Fiche à gond



Fig. 2.4. Loquet à ressort



Fig. 2.5. Verrou inférieur

| | | | |
|--------------------------------|---------------------------|------|---------------|
| LA LUCERNE-D'OUTREMER (Manche) | Planche n°2 - Croisée n°3 | | |
| Abbaye de la Sainte-Trinité | A. TIERCELIN | 2023 | Etude n°50006 |



Fig. 3.1. Elévation extérieure



Fig. 3.2. Elévation intérieure



Fig. 3.3. Verrou supérieur



Fig. 3.4. Verrou inférieur



Fig. 3.5. Fiche à gond

| | | | |
|--------------------------------|---------------------------|------|---------------|
| LA LUCERNE-D'OUTREMER (Manche) | Planche n°3 - Croisée n°1 | | |
| Abbaye de la Sainte-Trinité | A. TIERCELIN | 2023 | Etude n°50006 |



Fig. 4.1. Vitrierie supérieure G. (détail)



Fig. 4.2. Vitrierie supérieure G. (détail)



Fig. 4.3. Vitrierie supérieure G. (détail)



Fig. 4.5. Vitrieres intermédiaire et inférieure D.



Fig. 4.4. Vitrierie intermédiaire G.

LA LUCERNE-D'OUTREMER (Manche)

Planche n°4 - Croisée n°1

Abbaye de la Sainte-Trinité

A. TIERCELIN

2023

Etude n°50006



Fig. 5.1. Elévation extérieure



Fig. 5.2. Elévation intérieure



Fig. 5.3. Verrou supérieur

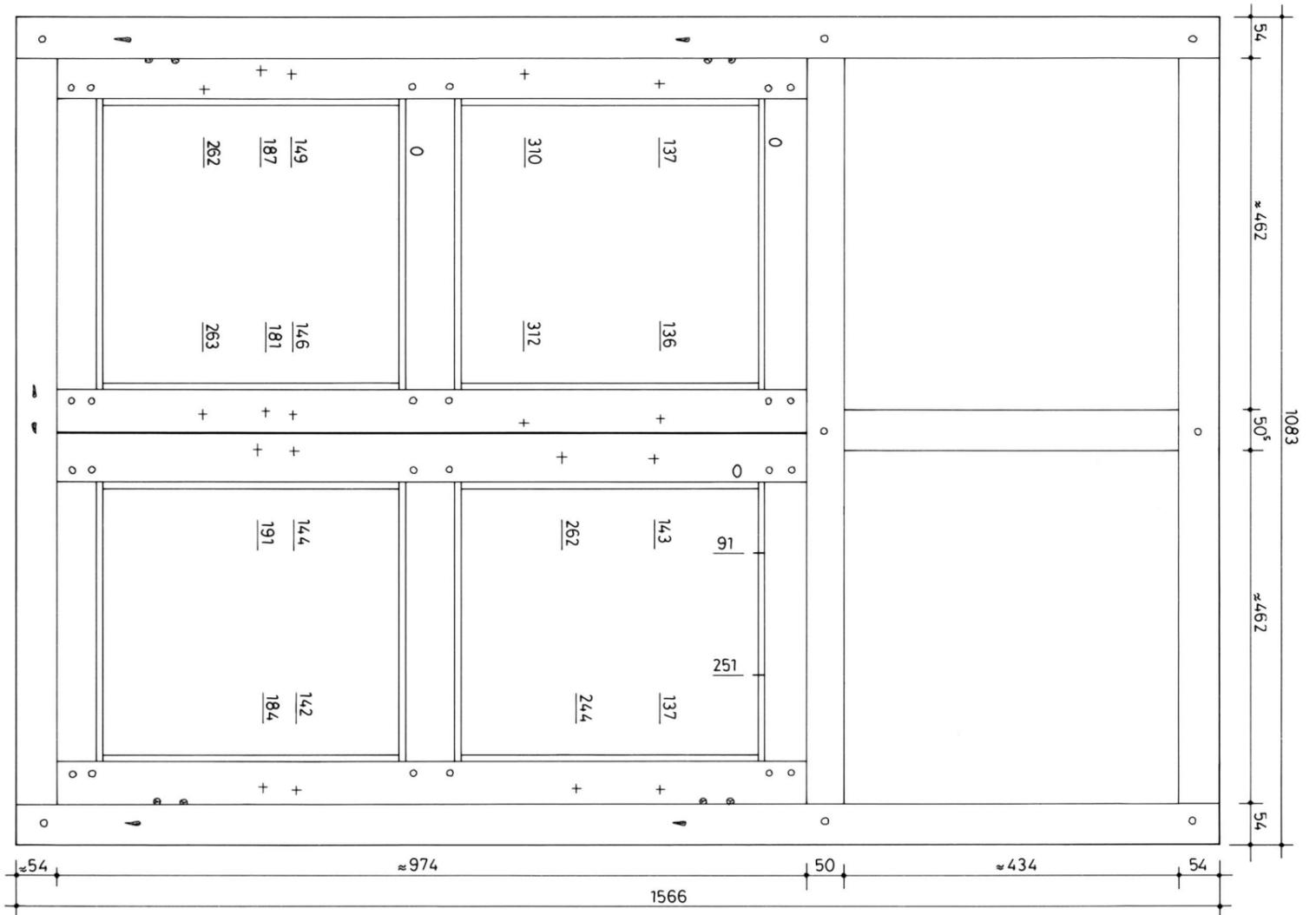
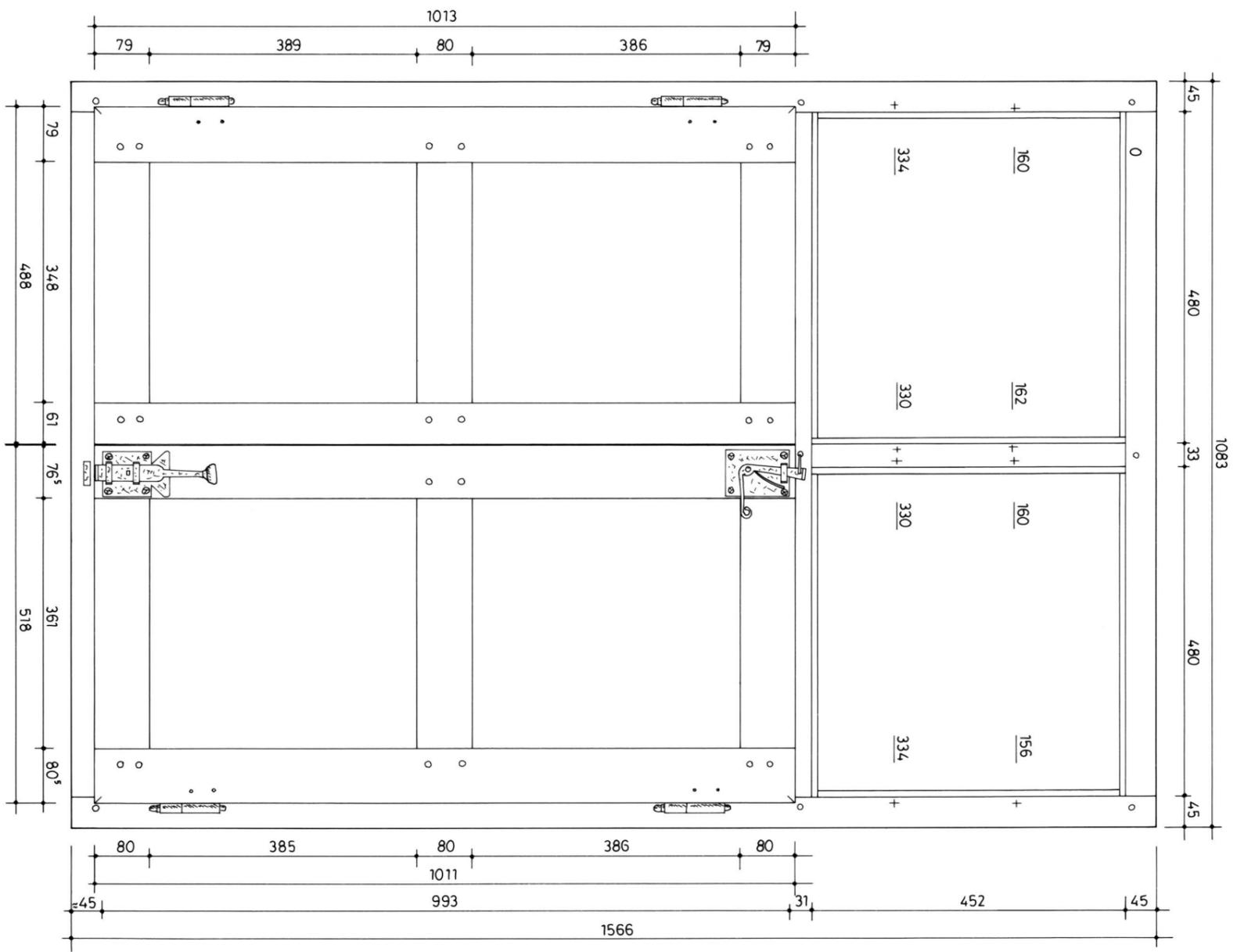


Fig. 5.4. Verrou inférieur

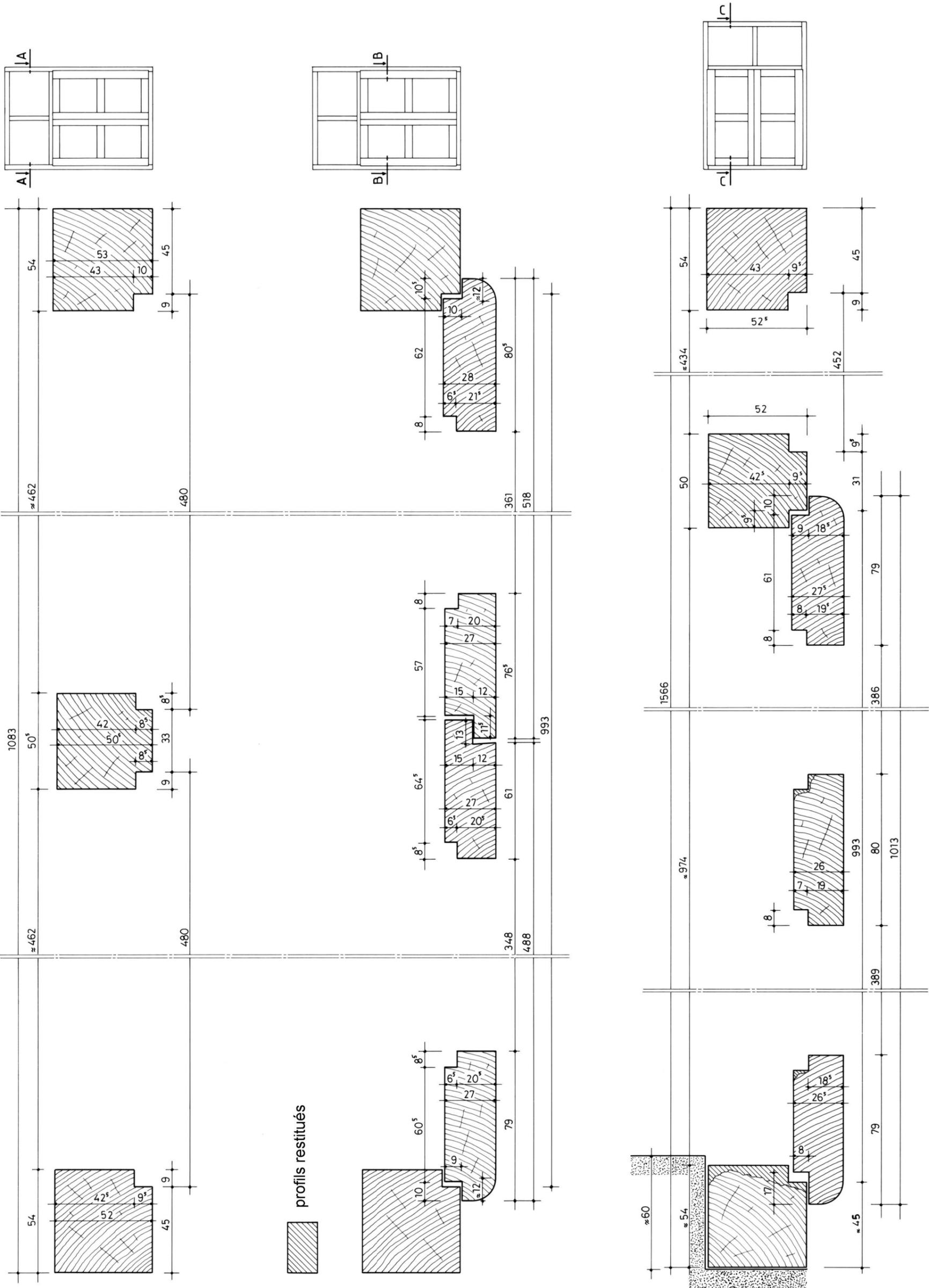


Fig. 5.5. Fiche à gond

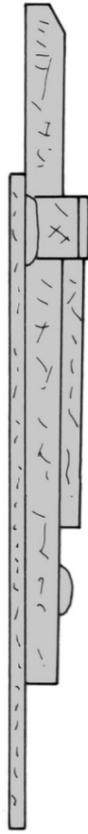
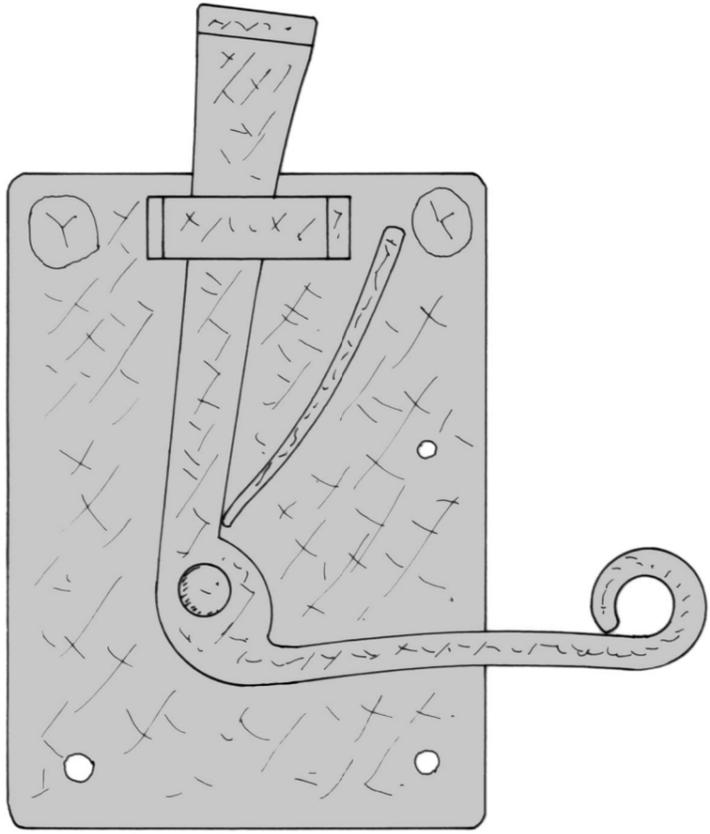
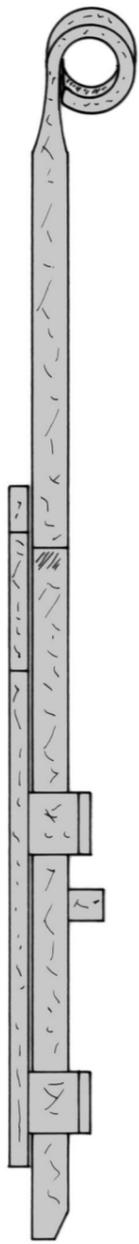
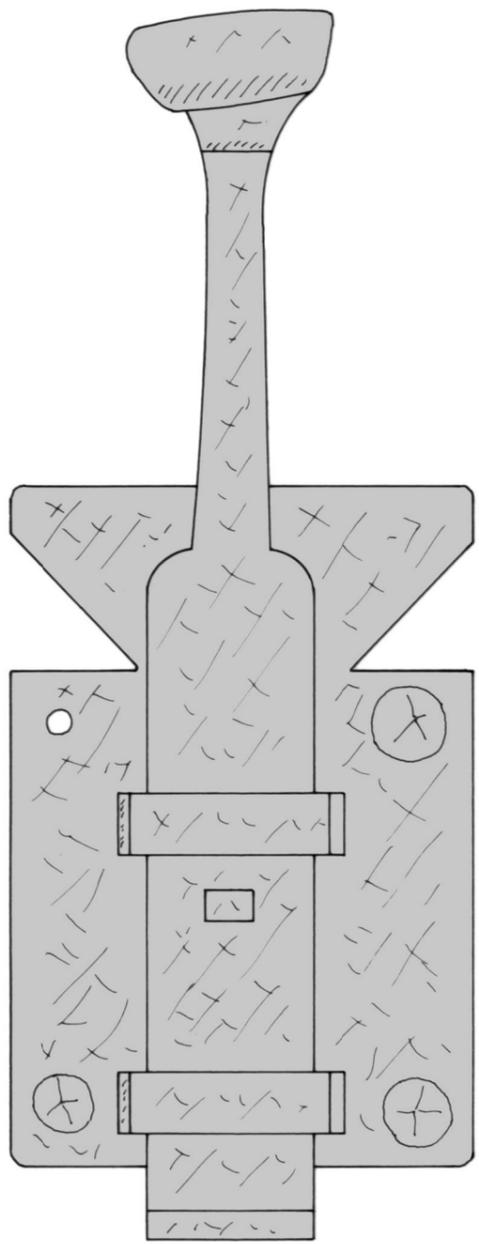
| | | | |
|--------------------------------|---------------------------|------|---------------|
| LA LUCERNE-D'OUTREMER (Manche) | Planche n°5 - Croisée n°2 | | |
| Abbaye de la Sainte-Trinité | A. TIERCELIN | 2023 | Etude n°50006 |



| | | | |
|--------------------------------|--|------|---------------|
| LA LUCERNE-D'OUTREMER (Manche) | Plan n°1 - Croisée n°3 / Elévations int. et ext. | | |
| Abbaye de la Sainte-Trinité | A. TIERCELIN | 2023 | Etude n°50006 |



| | | | |
|--------------------------------|--|---|---------------|
| LA LUCERNE-D'OUTREMER (Manche) | | Plan n°2 - Croisée n°3 / Sections A-A, B-B et C-C | |
| Abbaye de la Sainte-Trinité | | A. TIERCELIN | 2023 |
| | | | Etude n°50006 |



LA LUCERNE-D'OUTREMER (Manche)

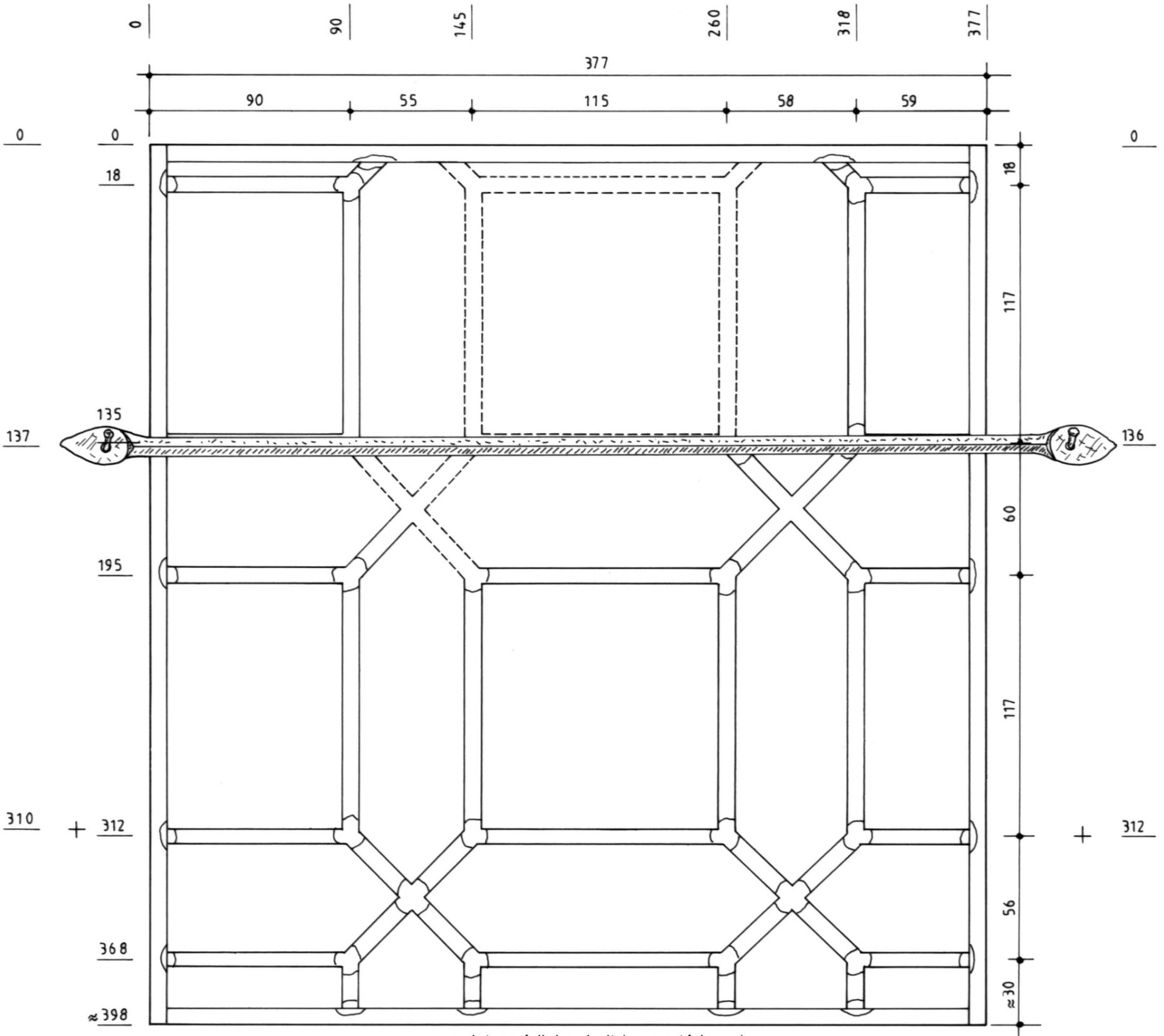
Abbaye de la Sainte-Trinité

Plan n°3 - Croisée n°3 / Serrurerie

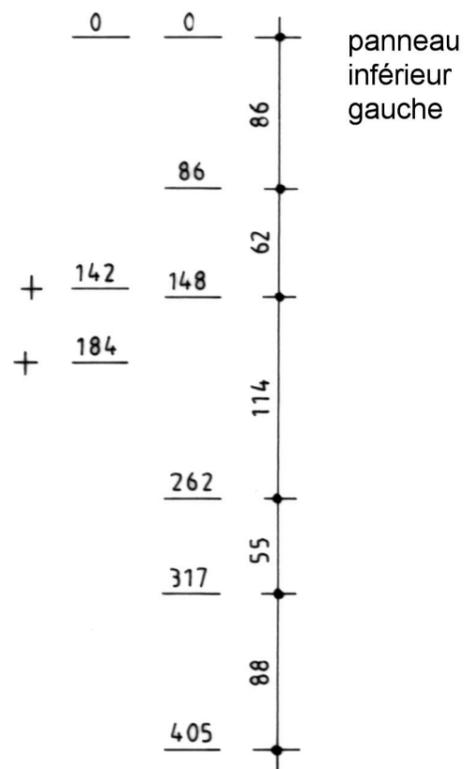
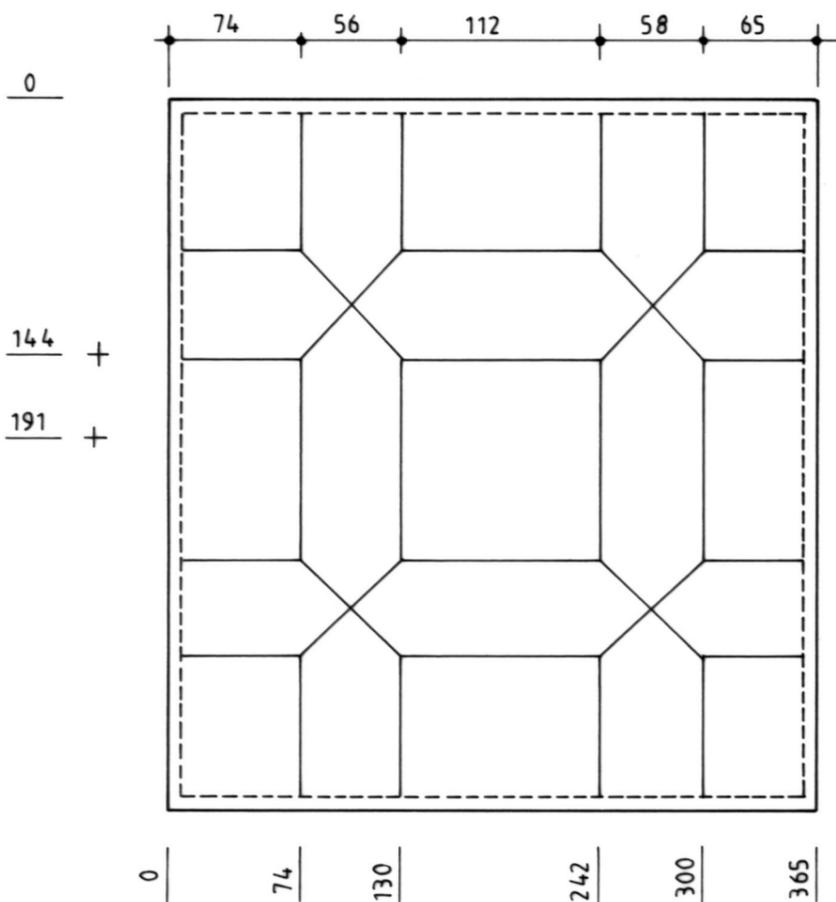
A. TIERCELIN

2023

Étude n°50006

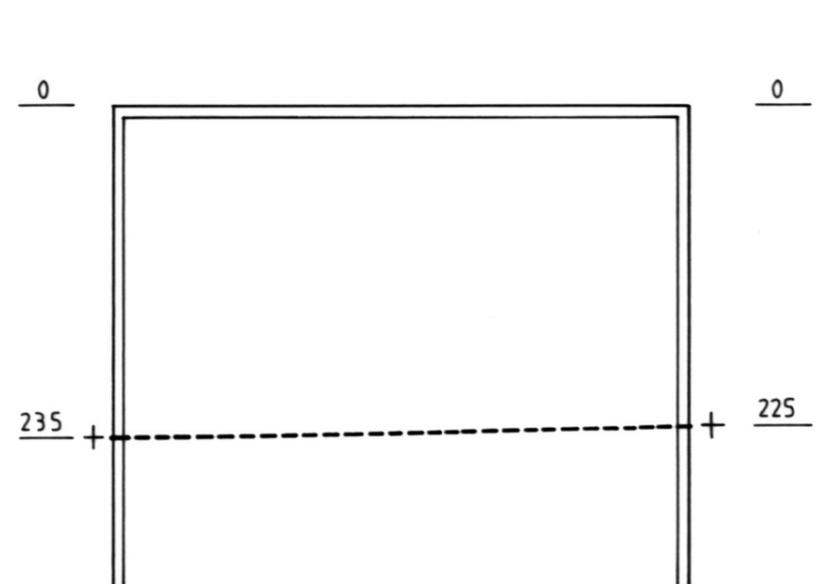
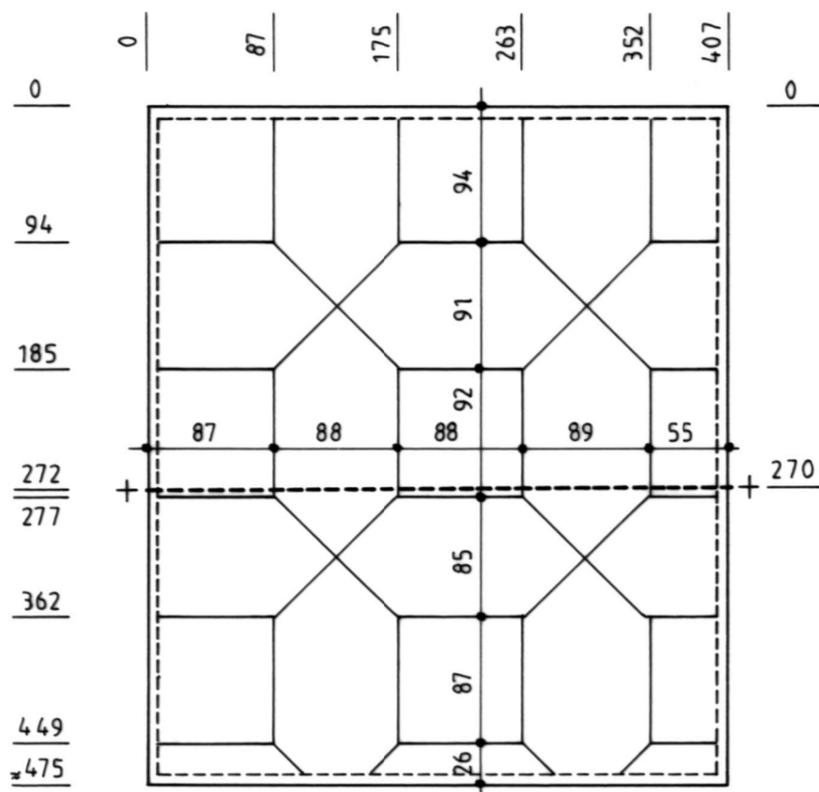
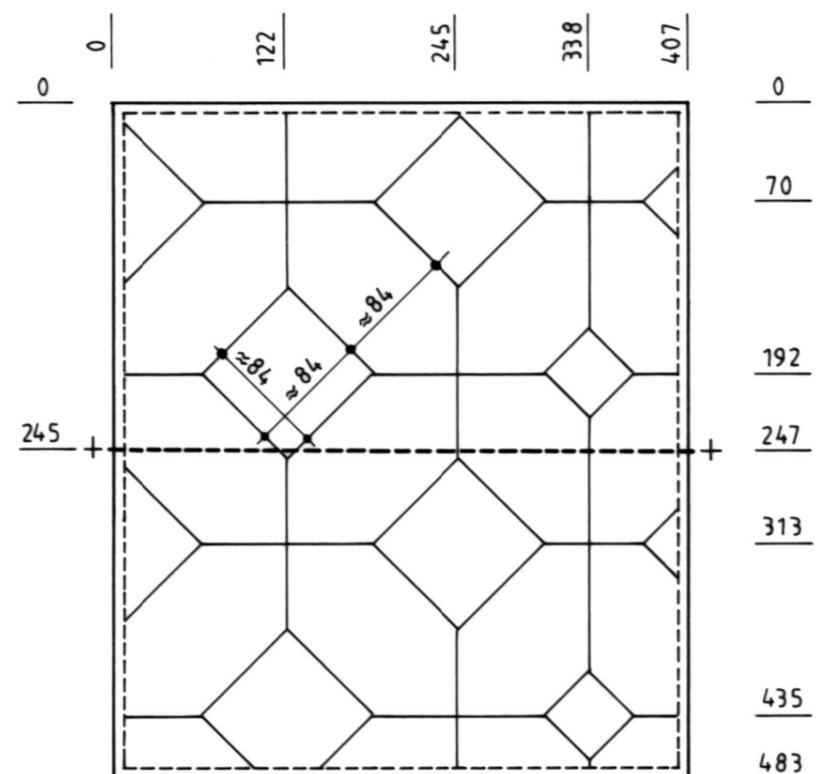
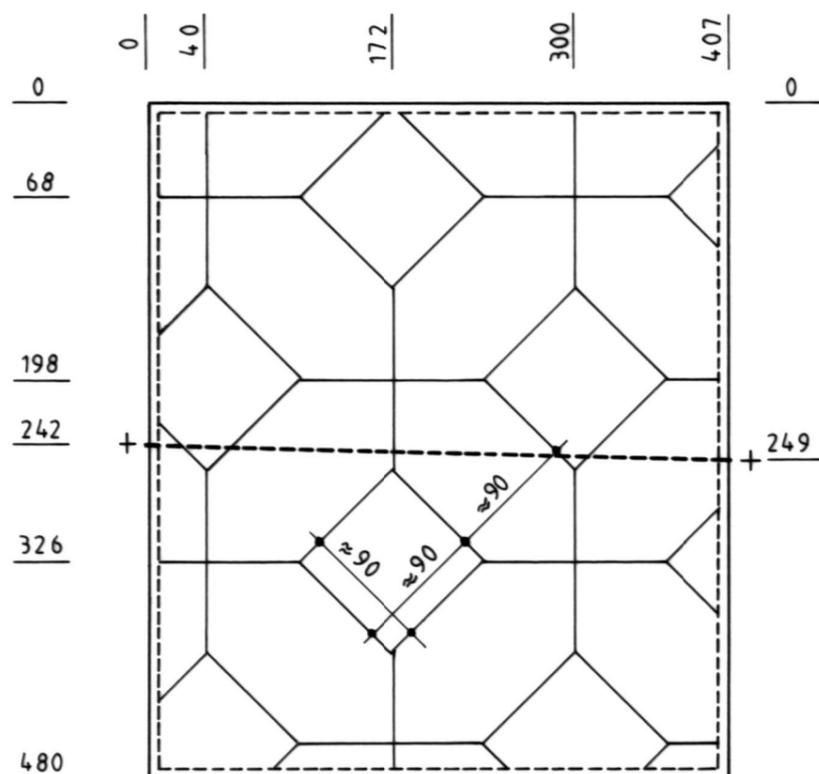
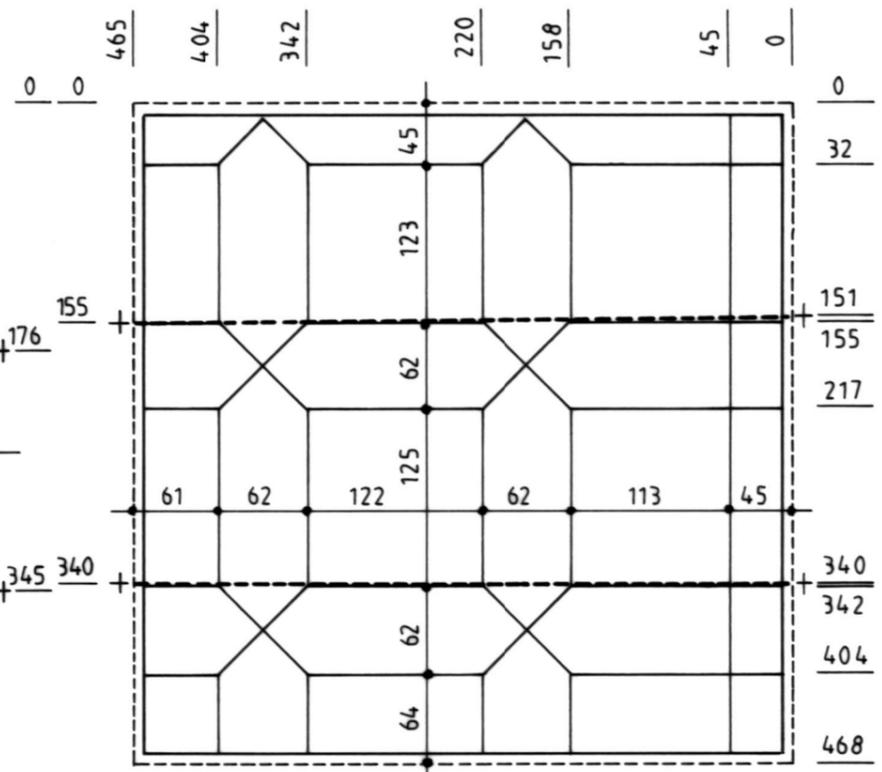
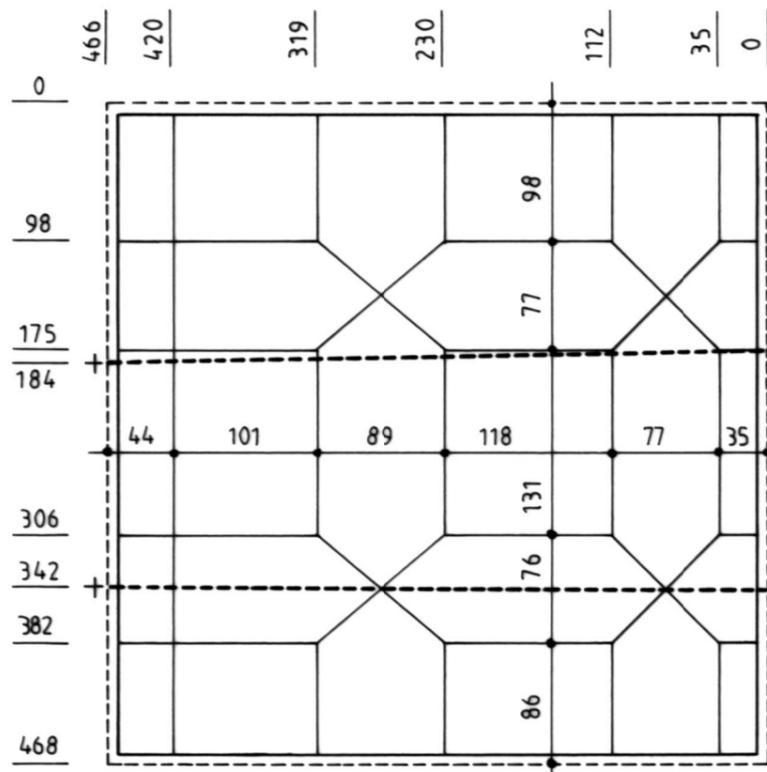


panneau intermédiaire droit (vue extérieure)



panneau inférieur gauche

| | |
|-----------------------------------|---------------|
| LA LUCERNE-D'OUTREMER (Manche) | |
| Abbaye de la Sainte-Trinité | |
| Plan n°4 - Croisée n°3 / Vitrerie | |
| A. TIERCELIN | 2023 |
| | Etude n°50006 |



Vue extérieure

| | | |
|-----------------------------------|------|---------------|
| LA LUCERNE D'OUTREMER (Manche) | | |
| Abbaye de la Sainte-Trinité | | |
| Plan n°5 - Croisée n°1 / Vitrerie | | |
| A. TIERCELIN | 2023 | Etude n°50006 |

LA LUCERNE D'OUTREMER (Manche)

Abbaye de la Sainte-Trinité

Plan n°6 - Croisée n°2 / Vitrierie

A. TIERCELIN

2023

Etude n°50006

Vue extérieure

